

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 JUILLET 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Autorisation donnée à
Monsieur le Maire de
signer les conventions de
mise à disposition du
gymnase des
Lavandières entre le
Conseil Régional d'Île-
de-France, la Ville et les
établissements scolaires
concernés**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 13 juillet 2012
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 juillet 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 12 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 juillet deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame MAILLARD, Madame USQUIN, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Madame de JOYBERT à Monsieur AUDURIER
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Madame KARCHI-SAADI à Madame BOUTIN
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur SOLIGNAC
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur QUÉMARD
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Monsieur STUCKERT

N° DE DOSSIER : 12 D 12

OBJET : AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DU GYMNASSE DES LAVANDIÈRES ENTRE LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE, LA VILLE ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES CONCERNÉS

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville a sollicité et obtenu du Conseil Régional d'Île-de-France une subvention à hauteur de 1 200 000 € pour la construction du gymnase des Lavandières.

En contrepartie de cette subvention, le gymnase sera mis à la disposition des lycées afin d'y assurer l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Après concertation avec les différents lycées implantés à Saint-Germain-en-Laye, il est convenu que la Ville mette à disposition le gymnase des Lavandières à raison de 24h par semaine pour les élèves du Lycée Léonard de Vinci et de 8h30 par semaine pour les élèves du Lycée Agricole et Horticole.

Ces mises à disposition font l'objet de deux conventions tripartites passées entre le Conseil Régional d'Île-de-France, la Ville et chacun des établissements concernés. Comme le prévoit le dispositif régional, ces conventions engagent la Ville pour une durée de quinze ans.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les deux conventions pour la mise à disposition du gymnase des Lavandières.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

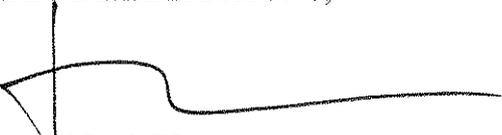
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les deux conventions tripartites pour la mise à disposition du gymnase des Lavandières entre le Conseil Régional d'Île-de-France, la Ville, le Lycée Léonard de Vinci, d'une part et le Lycée Agricole et Horticole, d'autre part.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye